

Délibération du Conseil municipal

Séance du 23 septembre 2025

Le vingt-trois septembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents | BOUSSICAULT Gérald, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LANGLOIS Danielle, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BEAUCLAIR Sophie	à BOYER Emilie
LABORDERIE Philippe	à VIGNER Jean-Philippe
LECACHEUR Julien	à PAVILLON Jean-Paul
PUSHPARAJ Emilie	à SOUILHE Jérôme
REGRAGUI Sidi Kamal	à GUIBERT Vincent

Absent(s) excusé(s)

Absents

| GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séance

| MINETTO Jacques et RETHORE Jacqueline

Convocation adressée le 17 septembre 2025, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 24 septembre 2025, article L.2121.25 CGCT

25SE2309-04 | Finances - Décision modificative n°1 du budget 2025

Madame Emilie BOYER, adjointe au maire déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 24SE1712-01 du 17 décembre 2024,

Considérant que certaines lignes ont besoin d'un ajustement budgétaire sur l'exercice 2025,

Considérant l'avis de la Commission Ressources en date du 16 septembre 2025,

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Adopte la décision modificative 1 présentée ci-dessous :**

Recettes				
Chapitres/ comptes		Montant initial	Modification	Montant final
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 360 000 €	- 500 000 €	1 860 000 €
13	Subventions d'investissement	555 366.49 €	-500 000 €	55 366.49 €
16/1641	Emprunts en euros	2 094 967 €	+ 1 000 000 €	3 094 967 €
			0.00€	

- Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

VOTE				
En exercice	32	POUR	29	
Présents	25	CONTRE	1 (D. LIZE)	
Pouvoirs	5	ABSTENTION	0	
Pris part au vote	30	TOTAL	30	
<u>Délibération adoptée à la majorité</u>				

Le maire,
Jean-Paul PAVILLON


